



## Conseil économique et social

Provisoire

9 août 2012

Français

Original : anglais

---

### Réunion spéciale de haut niveau du Conseil économique et social avec les institutions de Bretton Woods, l'Organisation mondiale du commerce et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

#### Compte rendu analytique provisoire de la 6<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mardi 13 mars 2012, à 10 heures

Président : M. Koterec ..... (Slovaquie)

## Sommaire

Cohérence, coordination et coopération dans le contexte du financement du développement (*suite*)

*Débat thématique plénier sur le thème 1 : « Promotion d'une croissance économique durable, équitable et qui profite à tous, de la création d'emplois, des investissements productifs et des échanges commerciaux »*

- a) *Exposé de M. Jomo Kwame Sundaram, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique, Département des affaires économiques et sociales*
- b) *Exposé de M. Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement, Organisation mondiale du commerce*
- c) *Exposé de M. Rob Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales*

*Débat interactif*

---

Les rectifications au présent compte rendu doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum et être également portées sur un exemplaire du compte rendu. Il convient de les adresser, *une semaine au plus tard à compter de la date du présent document*, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, bureau DC2-750, 2 United Nations Plaza.

12-26165X (F)



Merci de recycler



La séance est ouverte à 10 h 10.

**Cohérence, coordination et coopération  
dans le contexte du financement du développement**  
(E/2012/7) (suite)

*Débat thématique plénier sur le thème 1 : « Promotion d'une croissance économique durable, équitable et qui profite à tous, de la création d'emplois, des investissements productifs et des échanges commerciaux »*

a) *Exposé de M. Jomo Kwame Sundaram, Sous-Secrétaire général chargé du développement économique, Département des affaires économiques et sociales*

1. **M. Sundaram** (Sous-Secrétaire général chargé du développement économique, Département des affaires économiques et sociales) dit que les théories fallacieuses de la consolidation fiscale ont entravé et continuent à menacer une reprise robuste et durable de l'économie mondiale. Les efforts destinés à renforcer la confiance des investisseurs peuvent être trompeurs dans une telle économie; par exemple, la réduction des salaires et de l'investissement public ne peut que déprimer la demande et la rentabilité. Les dures mesures d'austérité prises dans certaines régions du monde se répercutent de manière négative sur la reprise économique, la croissance à long terme, les perspectives de l'emploi et la stabilité sociale et politique, finissant par décourager les investisseurs. Le rapport de l'ONU intitulé *Situation et perspectives de l'économie mondiale* et le *Rapport sur le commerce et le développement 2011 – L'économie mondiale face aux enjeux politiques d'après crise*, publié par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), alertent aux dangers posés par les sévères mesures d'austérité adoptées par des pays européens. Les deux publications militent en faveur d'une cohérence des politiques des principales nations et des grandes institutions de la gouvernance économique mondiale et de mesures expansionnistes coordonnées en vue d'assurer une reprise solide, durable et partagée tout en jetant les bases du développement durable à plus long terme. Le Fonds monétaire international (FMI) est, lui aussi, revenu sur sa recommandation de consolidation fiscale après que les premiers signes de reprise économique, qui étaient apparus vers le milieu de 2009, ont été étouffés par des mesures d'austérité prématurées. Son Directeur exécutif vient d'alerter les décideurs européens au

risque d'une récession analogue à celle des années 1930, un entraînement à la baisse qui pourrait envahir le monde entier.

2. Toutes les parties prenantes ont la responsabilité de travailler ensemble et de résister au protectionnisme et à la xénophobie. Il faudrait formuler un nouveau « plan Marshall » pour relever les défis posés par le développement durable, le développement économique, le progrès social et la viabilité environnementale. Toutefois, cela n'élimine pas pour autant la nécessité pour les pays de régler les problèmes structurels à long terme en améliorant leur administration fiscale et de réviser leurs régimes fiscaux en vue de se ménager un espace fiscal et politique plus large; en l'absence de revenus accrus, ils ne pourront pas financer le socle de protection finale qu'ils se sont engagés à mettre en place. Les crises grecque et italienne rappellent que le problème ne concerne non seulement les pays en développement ou les économies en transition; au minimum, les parties prenantes représentées à la réunion spéciale devraient renforcer la coopération internationale non seulement en matière fiscale, mais aussi avec les gouvernements en vue de renforcer leur capacité de collecte de l'impôt.

3. À court terme, les gouvernements devraient renforcer la demande intérieure en investissant dans l'infrastructure, l'énergie renouvelable, la production alimentaire, la santé, l'éducation et la protection sociale, éléments qui tous accroîtront la capacité de production à long terme. Dans son livre intitulé *New Structural Economics: a framework for rethinking development*, Justin Yifu Lin, Économiste en chef et Vice-président de la Banque mondiale, a signalé que la disponibilité de crédit à bon marché avant la crise avait abouti à des investissements excédentaires dans les secteurs les plus profitables et les plus attrayants sur le plan commercial. Bien que cela ait permis de maintenir les taux d'intérêt à un niveau peu élevé, cela n'a pas pu assurer une reprise solide, durable et partagée. Les investissements devraient également cibler des besoins qu'il est difficile de refléter dans les prix du marché; par exemple, la hausse des prix des aliments et de l'énergie aboutira à une faim et une pauvreté énergétique plus répandue. Contrairement aux Consensus de Washington sans lendemain, des investissements publics appropriés encourageraient, au lieu d'empêcher, l'investissement privé requis pour la création d'emplois et une reprise soutenue, partagée et équitable.

4. Un socle de protection sociale universel pourrait renforcer la compréhension partagée qui sous-tend la confiance entre gouvernements et gouvernés. Puisque même le meilleur modèle ne peut pas prévoir tout développement ultérieur, des réformes peuvent être nécessaires dans bien des cas. Cela ne signifie pas pour autant que le système tout entier, et notamment les gains durement acquis, doivent être démantelés; au contraire, la réforme doit renforcer la souplesse face à une insécurité et une vulnérabilité économiques croissantes.

5. La confiance entre travailleurs et employeurs est également cruciale. Une course vers le bas au moyen d'une réduction draconienne des salaires réels et des normes du travail n'est pas de nature à renforcer la compétitivité internationale; elle ne fera qu'exacerber l'insécurité et piéger l'économie dans un cercle vicieux de productivité, de salaires et de croissance réduits. Le commerce offre une possibilité de croissance grâce à des exportations, mais tous les pays ne peuvent pas augmenter leurs exportations simultanément. Pour bénéficier des avantages du commerce, il faut également des gains de productivité qui dépendent à leur tour des investissements dans l'infrastructure, l'éducation, les compétences, la science et la technologie. Un socle de protection sociale universel aiderait à socialiser la richesse et à promouvoir des relations et une coopération industrielles harmonieuses.

6. Les pays en développement, et les pays les moins avancés en particulier, ont besoin d'une assistance pour l'amélioration de leur capacité de production et de l'accès aux marchés. Les dernières décennies, ils ont été obligés de s'orienter davantage vers l'exportation; l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a joué un rôle crucial en alertant aux tendances protectionnistes larvées qui pourraient saper encore davantage la confiance et les perspectives de coopération internationale. La crise a suscité un consensus sans précédent qui devrait alimenter un esprit de coopération soutenue, la création d'emplois productifs et une croissance économique robuste, équitable et partagée, basées sur un nouveau pacte social susceptible de ressusciter la confiance et la coopération à l'intérieur des nations et entre elles.

*b) Exposé de M. Shishir Priyadarshi, Directeur de la Division du développement, Organisation mondiale du commerce*

7. **M. Priyadarshi** (Directeur de la Division du développement, Organisation mondiale du commerce) rappelle que le rapport de 2011 du Groupe de réflexions sur les retards pris dans la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement intitulé « Le partenariat mondial pour le développement : Le moment d'agir » vante le système commercial multilatéral pour avoir aidé à restreindre le protectionnisme durant la crise économique et financière. Il souligne que les premiers résultats des négociations de Doha devraient inclure un accès aux marchés en franchise et sans contingents pour les pays les moins avancés et met en relief le rôle joué par l'Aide pour le commerce en renforçant la capacité de production et la nécessité de l'amélioration des revenus, de la productivité et de l'accès aux marchés des agriculteurs des pays en développement, principalement grâce à la réduction des subventions agricoles dans les pays développés. Ces questions, qui continueront à faire partie de l'agenda pour le développement, doivent être liées aux thèmes émergents de viabilité et d'équité. En particulier, il faut un nouveau programme qui relie la croissance à la viabilité environnementale grâce à des accords qui énoncent de nouvelles règles mondiales et de nouveaux partenariats en matière de commerce, de changements climatiques, de sécurité alimentaire et de ressources naturelles. Le système commercial multilatéral devrait examiner des moyens d'éliminer les barrières restantes au commerce en préservant l'ouverture des marchés, en encourageant la sécurité alimentaire et énergétique, en facilitant un partenariat pour le développement avec des règles commerciales équitables et viables; en surveillant le protectionnisme et en renforçant les règlements pertinents; et en développant la capacité commerciale et l'infrastructure du commerce grâce à une Aide pour le commerce renforcée et ciblée et à l'assistance technique. Le système des Nations Unies s'emploie à identifier les problèmes que le développement posera dans les années à venir en vue de l'élaboration du programme de développement des Nations Unies pour après 2015.

8. Tout programme de développement doit inclure comme pilier central une croissance soutenue et durable; la croissance économique a été l'une des principales forces sous-tendant la réduction de la pauvreté dans les pays les moins avancés. Plusieurs grandes économies émergentes, ainsi que des pays à faible revenu, ont tiré parti de la croissance réalisée grâce à l'accroissement du commerce et de

l'investissement étranger pour financer des programmes de santé et d'éducation et promouvoir la disponibilité de l'eau potable, le développement rural durable, les droits de l'homme et la responsabilisation des femmes. Les États membres de l'OMC considèrent que tout programme de développement qui prétend être centré sur les personnes et refléter la réalité doit inclure une forte concentration sur l'aspect économique du développement humain et que, pour assurer sa prise en charge globale, une stratégie d'atténuation de la pauvreté doit être économiquement rationnelle. Les indicateurs acceptés sur le plan international pour mesurer les progrès dans la lutte contre la pauvreté pluridimensionnelle et les problèmes connexes devraient inclure la part des pays en développement dans le commerce mondial et régional. L'évolution de la part d'un pays dans le commerce non minéral peut indiquer dans quelle mesure il est en train de s'implanter sur les marchés mondiaux et en quantifiant le commerce, il faut mettre l'accent sur la valeur ajoutée plutôt que sur les volumes bruts, comme cela est actuellement le cas.

9. Le paysage du commerce international a changé considérablement au cours des 30 dernières années. Des séries de négociations successives sur la libéralisation du commerce, le progrès de la technologie de l'information et le mouvement plus rapide des biens, des capitaux et des autres facteurs de production ont abouti à des flux plus importants de biens intermédiaires dans le cadre d'une chaîne de valeur mondiale. La plupart des pays ont des liens à la fois en amont et en aval avec des centres de production dans d'autres pays, fait qui peut inciter à une plus grande ouverture des marchés. De plus en plus fréquemment, les pays devront examiner des mécanismes de réglementation comme ceux qui existent en matière de propriété intellectuelle. Par conséquent, la politique commerciale n'est plus exclusivement l'affaire des ministères du commerce; le commerce sera envisagé comme un outil pluridimensionnel, multiforme et intersectoriel pour la croissance économique.

10. L'OMC est à même de faire une grande contribution à ce processus à mesure que sa composition devient de plus en plus universelle; mais elle ne peut pas travailler dans l'isolement et doit continuer à collaborer avec d'autres organisations internationales. Toutefois, en fin de compte, les gouvernements doivent définir leurs propres priorités,

en consultation avec le secteur privé, la société civile et d'autres parties prenantes, tout en intégrant une croissance économique mue par le commerce dans leurs stratégies de développement.

*c) Exposé de M. Rob Vos, Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales*

11. **M. Vos** (Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales), accompagnant son exposé d'une série de diagrammes projetés sur écran, dit que pour régler les problèmes économiques plus généraux du monde, il faut tout d'abord régler le problème de l'emploi. Malgré des signes positifs qui ont apparu dans certaines des principales économies, les perspectives économiques mondiales ne se sont pas améliorées; la croissance dans les économies émergentes s'est ralentie et le risque d'une double récession demeure élevé. La crise de la dette souveraine, la fragilité du secteur bancaire, la faiblesse de la demande, la persistance d'un chômage élevé et le manque de confiance chez les investisseurs ont suscité des mesures fiscales proconjoncturelles. La crise de l'emploi ainsi créée peut précipiter une autre récession, et l'austérité fiscale combinée avec une politique monétaire expansionniste ne pourra que renforcer ce cycle vicieux.

12. La relance de l'économie mondiale d'une manière équilibrée et durable pose un énorme défi. Dans la plupart des pays en développement, il n'existe pas de solutions susceptibles d'obtenir rapidement un soutien politique et la croissance a été trop lente pour couvrir le coût croissant des soins de santé et des pensions pour une population vieillissante. Les pays développés doivent se protéger contre l'instabilité des produits de base et de la situation financière extérieure et ont souvent réagi en adoptant des politiques macroéconomiques plus restrictives et en accumulant des réserves, contribuant ainsi à l'absence de la demande mondiale globale. Une réaction plus opportune consisterait à accroître les investissements afin de soutenir une croissance plus élevée et de réduire la pauvreté.

13. En 2011, le taux moyen du chômage dans les pays développés était de 8,6 %, nettement supérieur au niveau de 5,8 % enregistré en 2007. Le taux de l'emploi est en train d'augmenter, mais ne devrait pas atteindre le niveau d'avant la crise ou absorber de

nouveaux arrivants sur le marché du travail avant 2016 dans le meilleur des cas. Le chômage à long terme et le chômage des jeunes sont en train d'augmenter, en particulier dans les pays développés. Les pays en développement accusent une augmentation de l'emploi vulnérable et des emplois dans le secteur non structuré qui ont généralement tendance à réduire les revenus, et le défaut de concordance des compétences sur le marché du travail est frappant.

14. Pour répondre à ces problèmes, il est important de promouvoir la stimulation à court terme et d'éviter une austérité fiscale prématurée; dans la plupart des pays développés, le coût de l'emprunt n'est pas si élevé qu'il exclut une telle démarche. À l'échelle mondiale, il faut une meilleure coordination des politiques et il faut mettre l'accent sur des incitations fiscales à la création d'emplois; les investissements dans l'infrastructure, y compris l'énergie renouvelable, l'agriculture durable et la diversification économique; ainsi que l'amélioration de l'accès aux marchés et des ressources financières adéquates pour le développement des pays à faible revenu.

15. Une simulation pour l'outil de modélisation des politiques mondiales des Nations Unies conduite par la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales montre que ces mesures sont viables. Ce scénario envisage un rôle accru pour les politiques fiscales à court terme, de plus grandes possibilités en matière de stimulation de la création d'emplois, un investissement dans l'énergie renouvelable et la croissance soutenue. Il permet l'augmentation des dépenses dans la plupart des principales économies, sous réserve d'une réduction progressive continue du ratio dette publique/produit intérieur brut. Le modèle suppose une certaine mesure de coordination fiscale, un rôle plus grand revenant au pays qui disposent d'un espace fiscal plus large; l'existence de mécanismes efficaces de règlement de la dette et de filets de sécurité de manière à contenir la hausse anormale des taux d'intérêt pour la dette souveraine; le rétablissement de la confiance des investisseurs grâce à la promotion de l'emploi à court terme; l'adoption, dans la mesure du possible, de mesures de stimulation fiscale additionnelle par les pays émergents – cette stimulation servant à investir dans l'infrastructure et une capacité de production durable; la création de conditions susceptibles d'assurer un accès accru aux marchés des pays développés; et la disponibilité de l'aide publique au

développement (APD) et d'autres ressources financières extérieures pour couvrir tout déficit initial.

16. Si ces conditions sont remplies, l'économie mondiale retrouverait un taux de croissance global de quelque 4 % par an avec des taux de croissance de 2 % au minimum à la fois dans les pays développés et les pays en développement. Les taux d'emplois augmenteraient de manière générale, atteignant les niveaux d'avant la crise dans quelques années; la balance des paiements courants serait réduite progressivement puisque les pays excédentaires apporteraient de la stimulation; et l'investissement dans l'efficacité énergétique se solderait à moyen terme par une stabilisation des prix de l'énergie et des produits alimentaires à niveau comparativement peu élevé. En conséquence, on arriverait à une solution où tout le monde est gagnant; toutefois, ce résultat exige une coordination plus serrée que celle que le Groupe des Vingt a manifestée à ce jour.

#### *Dialogue interactif*

17. **M. Ousseïn** (Comores) dit que la crise financière dévastatrice a été causée par des banques, mais bon nombre de gouvernements y ont répondu par des mesures protectionnistes et des politiques restrictives qui considéraient l'immigration comme un problème et non comme une solution. Il demande aux experts qui ont présenté des exposés de commenter l'idée conformément à laquelle les banques centrales devraient prêter directement aux gouvernements en vue d'atténuer la crise.

18. **M<sup>me</sup> Ratsifandrihamanana** (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)) dit que la croissance agricole dispose d'un grand potentiel en matière de réduction de la pauvreté; il est donc de plus en plus important d'accroître les salaires et les possibilités d'emploi dans les zones rurales, d'améliorer les liens entre les zones rurales et les zones urbaines et de mettre l'accent davantage sur les jeunes ruraux et les investissements en leur faveur. La population rurale pauvre est composée principalement de salariés agricoles dans les pays en développement qui gagnent de faibles salaires dans un secteur à fortes fluctuations saisonnières. Les femmes rurales font face à des problèmes additionnels, tels que l'accès limité à l'éducation, à la propriété et au marché du travail, et sont souvent des travailleurs familiaux non payés en situation vulnérable. Il faut élaborer des stratégies destinées à accroître la productivité agricole

et à créer et élargir les possibilités d'emploi dans les zones rurales.

19. La FAO a lancé un programme réussi d'école pratique d'agriculture et d'apprentissage de la vie pour les jeunes (Junior Farmer Field and Life Schools) qui est basé sur la coopération entre États Membres et une série d'entités des Nations Unies; il est actuellement opérationnel dans 16 pays.

20. **M. Nour** (Directeur du Bureau des commissions régionales de l'ONU à New York) dit que les économies de l'Amérique latine et des Caraïbes se heurtent à deux principaux problèmes : l'hétérogénéité structurelle accompagnée de gros écarts de productivité entre les secteurs, et un large secteur non structuré sans accès à la protection sociale. Dans la région de l'Asie et du Pacifique, la forte croissance du PIB n'a pas été accompagnée par des taux de consommation des ménages plus élevés qui sont nécessaires pour rendre la croissance partagée et durable. En Afrique, la croissance économique a été énorme avant 2008 et alors que le continent est en train de se remettre de la crise économique et financière, les taux d'emploi demeurent faibles. Dans la région arabe, où le chômage des jeunes est également très élevé, le printemps arabe a ouvert la voie à un nouveau modèle de développement qui élargit l'espace politique en rétablissant le lien entre les domaines économique et social. Il serait utile de s'appuyer sur les efforts régionaux et d'élaborer des politiques mieux adaptées à des régions spécifiques.

21. **M. Huber** (Directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Hongrie, le Kosovo, le Luxembourg, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie) souligne l'importance du secteur financier pour le développement durable et l'emploi. Les avantages initiaux apportés par la mondialisation financière, caractérisés par des normes de transferts quotidiens par le biais d'instruments spéculatifs, a rappelé la vulnérabilité du monde en développement depuis le commencement de la crise économique et financière. En raison de l'insécurité qui en a résulté, les banques répugnent à accorder des prêts au secteur réel, situation qui entraîne des conséquences pour le développement, la création d'emplois et l'investissement dans des secteurs de plus en plus nombreux, tels que l'énergie renouvelable. Les institutions multilatérales n'ont pas pleinement analysé la situation en vue de formuler des recommandations et

l'orateur encourage les experts qui ont présenté des exposés à commenter la question.

22. Un développement équitable devrait effectivement se trouver au centre des efforts mondiaux, mais le commerce mondial ne suffit pas à lui seul; il est important de développer les marchés intérieurs et promouvoir la demande intérieure. Les experts ont adopté une démarche trop traditionnelle; ce qu'il faut, c'est une vision globale des problèmes sous forme d'une analyse qui est à la fois plus ciblée et plus vaste et qui englobe non seulement les salaires, mais aussi les revenus, la distribution du patrimoine et les régimes fiscaux.

23. Tout en partageant les préoccupations des experts, l'orateur considère qu'une certaine mesure d'austérité fiscale est appropriée dans le contexte européen. Le niveau de dépenses publiques des pays de l'Union européenne est toujours le plus élevé dans le monde, ce qui constitue une stimulation fiscale permanente, mais créé également des inefficacités. Le rapport de la Banque mondiale intitulé *Golden Growth: Restoring the Lustre of the European Economic Model*, publié en janvier 2012, montre que le système économique de l'Union européenne a aidé effectivement à transférer de la richesse des plus riches aux plus pauvres; le problème consiste à appliquer des mesures d'austérité tout en préservant les avantages du système, en remédiant à ses inefficacités et en réglant le problème d'une population vieillissante.

24. Le rôle de la libéralisation du commerce a été reconnu à juste titre, mais il n'existe pas de solution applicable à toutes les situations. Au lieu d'encourager les pays à poursuivre une libéralisation complète, on devrait leur conseiller de trouver leurs propres moyens de promouvoir le commerce.

25. **M. Rahman** (Bangladesh) dit qu'en 1978, année où les États-Unis d'Amérique ont adopté la loi sur le plein emploi et la croissance équilibrée, un taux de chômage de 3 %, basé sur le lien entre l'inflation et le chômage tel que défini dans la loi d'Okun, était considéré comme le niveau optimal. Depuis lors, il y a eu des changements démographiques et technologiques importants : aux États-Unis et dans la plupart des autres pays développés, la population a vieilli et la proportion de jeunes arrivant sur le marché du travail n'a cessé de baisser. Le gros de l'accroissement de la production et de la productivité était le résultat du progrès technologique; par conséquent, la production

est restée constante malgré la baisse du taux de l'emploi et de la consommation, notamment au Japon. Les États-Unis ont réglé le problème temporairement en fournissant du crédit à bon marché, mais cette solution ne s'est pas avérée viable à long terme. L'orateur se demande s'il y a eu des tentatives de réévaluer la définition du niveau optimal du chômage et si les différences démographiques et technologiques entre pays développés et pays en développement ont été prises en considération.

26. Les politiques commerciales des pays industrialisés continuent à déformer le marché mondial, et les contingents et restrictions tarifaires imposés par les pays développés se sont soldés par une réallocation des ressources dans différentes industries productives. Au Bangladesh, par exemple, le prêt-à-porter et les autres textiles représentent plus de 70 % des exportations et la plus forte proportion de la main-d'œuvre, laissant le pays vulnérable à toute modification des politiques affectant l'accès des textiles aux marchés des pays développés. Il s'en suit qu'il faut un accès en franchise et sans contingents pour toute la gamme des secteurs, non seulement ceux qui conviennent aux pays développés. Toute modification des tarifs entraînerait une restructuration de l'industrie et à moins que les pays en développement ne contribuent financièrement à ce processus, les industries existantes résisteraient à tout changement de cette nature.

27. La situation concernant les flux de ressources porte au scepticisme; des changements d'ordre normatif sont essentiels, mais l'engagement des pays développés en faveur de l'allocation de 0,7 % de leur PIB à l'APD ne s'est toujours pas concrétisé. Si ces fonds ne deviennent pas disponibles, les politiques normatives ne deviendront pas une réalité. Il vaut également la peine de noter qu'à l'occasion de la seizième reconstitution des ressources de l'Association internationale de développement (IDA) de décembre 2010, la part contributive par les pays en développement a augmenté sensiblement.

28. Un écart subsiste entre les théories concernant les politiques normatives et la réalité sur le terrain. Des notions comme la transparence, la présentation réciproque de comptes et l'assistance axée sur les résultats représentent une structure normative solide, mais au niveau opérationnel, les flux de ressources se heurtent à diverses conditionnalités. Le plus récemment, on a introduit plusieurs nouvelles

dimensions de la gouvernance sans prendre en considération des avis contraires ou des capacités institutionnelles différentes. L'orateur est donc persuadé que le Conseil et les principales institutions financières devraient examiner de près le fonctionnement du cadre normatif, déterminer dans quelle mesure il est reflété sur le terrain et trouver le moyen d'éliminer les obstacles. En présence d'un financement adéquat, il est possible d'atteindre bon nombre des objectifs recherchés; à défaut, une grande partie des discussions demeureront essentiellement théoriques.

29. **M<sup>me</sup> Kantrov** (Chambre de commerce international) dit qu'il est impératif de reconnaître que l'APD versée par les gouvernements et les organisations multilatérales ne constitue plus le principal moteur de la croissance économique dans les pays en développement. Dans les années 60, elle représentait 70 % des flux de capitaux vers le monde en développement; toutefois, en raison de la croissance du secteur privé, de l'augmentation du commerce, des ressources intérieures, des envois de fonds et des autres flux de capitaux, cette proportion est actuellement de 13 %, malgré l'augmentation des budgets de développement.

30. Pour tirer parti des avantages des investissements du secteur privé pour le développement, il faut que les gouvernements et les organismes chargés du développement travaillent plus directement avec le secteur privé en vue d'identifier les obstacles à l'investissement et les remèdes correspondants, d'accroître la capacité des gouvernements à créer des environnements favorables aux entreprises et à établir de petites et moyennes entreprises.

31. Les pays en développement devraient encourager l'épargne et l'investissement intérieurs, présenter des données officielles fiables sur la situation du marché, promouvoir la création de bourses des actions et de marchés d'obligations nationaux et mettre en place des pratiques rationnelles en matière de divulgation de l'information et de cadres réglementaires clairs et efficaces. Ils devraient également investir dans l'infrastructure des transports et dans la technologie des communications en vue d'interconnecter les marchés régionaux et internationaux, les chaînes d'approvisionnement et les chaînes de valeur. En améliorant la formation en matière de science, de technologie, d'ingénierie et de mathématiques et les compétences professionnelles en partenariat avec le

secteur privé, les pays en développement peuvent créer une main-d'œuvre bien instruite et compétitive.

32. Alors que la principale responsabilité de ces initiatives appartient aux gouvernements, il faudra un effort concerté associant toutes les parties prenantes. Par conséquent, l'orateur encourage l'ONU, d'autres organisations intergouvernementales et les gouvernements à s'engager constructivement avec le secteur privé et à inclure des représentants des entreprises dans leurs délibérations. Le suivi du financement du développement est positif à bien des égards, mais on pourrait l'améliorer grâce à des échanges techniques décentralisés axés sur les résultats qui incluent des experts des secteurs public et privé.

33. **M. O'Neil** (Marianist International, accréditée par le biais de Passionist International) dit qu'il est urgent de s'attaquer aux problèmes posés par la dette extérieure. Se félicitant des Principes pour les financements souverains responsables publiés par la CNUCED en mai 2011, et que le Secrétaire général a évoqués dans sa note sur la cohérence, la coordination et la coopération dans le contexte du financement du développement (E/2012/7), il dit que la restructuration de la dette souveraine doit être abordée de manière plus équilibrée, avec une distribution plus équitable du fardeau entre les emprunteurs et les créanciers du secteur privé. Pour donner une voix égale aux emprunteurs et aux créanciers, l'organisation de l'orateur soutient la création, sous les auspices de l'ONU plutôt que des institutions de Bretton Woods, d'un mécanisme d'arbitrage équitable et transparent selon le modèle du mécanisme d'arbitrage transparent proposé par le Réseau africain sur la dette et le développement (AFRODAD) ou du tribunal international de la dette proposé par la campagne « Désamorcer la dette ».

34. Rappelant que le rapport du Secrétaire général de la CNUCED à la trentième session de la Conférence (UNCTAD XIII) (UNCTAD (XIII)/1), tenue à Doha en avril 2012, appelait une réduction des conditionnalités attachées aux prêts accordés en période de crise et invitait les institutions financières internationales à examiner toutes les politiques possibles, l'orateur dit que des prêts plus nombreux consentis sans conditions ménageraient au pays emprunteurs un espace politique plus large pour le lancement d'initiatives de reprise durable et l'exécution de programmes de développement national. En outre, les bénéfices exceptionnels, d'un montant de 1,6 milliard de dollars

réalisés par les ventes d'or du FMI qui demeurent après que 1,1 milliard de ses bénéfices ont été utilisés pour renforcer la capacité de financement concessionnel de la facilité de réduction de la pauvreté et de la croissance, devraient être utilisés dans l'intérêt des pays rendus les plus vulnérables par le système financier international actuel.

35. Passant à la distinction entre commerce équitable et libre-échange, l'orateur dit que, comme le signale le rapport du Secrétaire général de la CNUCED, les pays en développement ont besoin non seulement d'un système commercial mondial basé sur des règles, mais des moyens nécessaires pour la formation de capital et la diversification économique, ainsi que de l'aptitude à gérer les ajustements qu'exigent leurs propres choix politiques. Le protectionnisme n'est pas universellement négatif, puisqu'il peut assurer le fonctionnement continu des marchés intérieurs. Le traitement spécial et différentiel pour les exportations des pays en développement devrait être élargi, par exemple sous forme d'un accès en franchise et sans contingents, comme cela a été demandé à la quatrième Conférence du Nations Unies sur les pays les moins avancés, tenue à Istanbul en mai 2011. L'orateur pense, comme le représentant du Bangladesh, qu'un tel accès devrait être accordé pour tous les biens provenant des pays les moins avancés.

36. Se fondant sur les activités qu'elle conduit au niveau de la population locale, l'organisation de l'orateur est persuadée qu'il faut établir une distinction entre le développement et les moyens de le réaliser. Comme le confirme le rapport du Secrétaire général de la CNUCED, la plupart des gens, où qu'ils se trouvent, souhaitent la même chose : un travail décent, un foyer sûr et le droit de décider de la manière de poursuivre ces objectifs. Comme il n'existe pas de modèle universel pour la politique de développement, les populations affectées doivent être à mêmes de contribuer à son élaboration.

37. **M. Sergeev** (Biélorus), parlant au sujet du commerce et du protectionnisme, dit que le Biélorus, dont l'expérience en matière d'arrangements commerciaux régionaux ciblés à été favorable, est attaché à une politique commerciale sans restrictions ou sanctions économiques unilatérales. Il est encouragé par l'intention de l'OMC de passer de la surveillance du protectionnisme à l'établissement de règles contraignantes et il se demande quelles sont les

améliorations que l'on peut attendre de ce changement et quel sera le calendrier pour son adoption.

38. S'agissant du financement du développement, l'orateur soutient les vues du représentant du Bangladesh et il est persuadé que l'APD demeure un outil du développement valable, en particulier pour les pays vulnérables et les pays à revenu moyen.

39. **M. Takamura** (Directeur exécutif suppléant de la Banque mondiale pour le Japon) dit que le ton informel et interactif de la réunion spéciale facilite la coopération interorganisations et devrait être encouragé à l'avenir. Il pense, comme le Sous-Secrétaire général chargé du développement économique, qu'il faut de l'investissement dans le capital à long terme, en particulier dans l'infrastructure, l'énergie et les compétences humaines. À ce propos, il serait utile d'examiner le rôle de la politique industrielle dans le renforcement de la compétitivité économique. L'adoption de politiques économiques ciblées pour des secteurs particuliers a été louée par les uns et condamnée par d'autres. Compte tenu des conclusions tirées par Justin Yifu Lin dans son livre intitulé *New Structural Economics: a framework for rethinking development*, l'orateur se demande si les experts considèrent que les gouvernements ont autant de capacités que les marchés pour stimuler l'industrie, transformer les structures économiques et relancer la croissance.

40. Le Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement du Département des affaires économiques et sociales a dit qu'il fallait promouvoir la stimulation à court terme, éviter l'austérité fiscale prématurée et ménager un espace fiscal suffisant pour toute future crise. L'orateur voudrait savoir si les experts pensent que la crise actuelle justifie l'épuisement de toutes les ressources fiscales ou s'il est impératif de laisser une marge de manœuvre pour faire face à de futures crises. Peut-être faut-il trouver un équilibre, puisque les cycles passés ont placé les économies sur la voie d'un endettement impossible à maintenir.

41. Le représentant du Bangladesh a évoqué la seizième reconstitution des ressources de l'IDA, dans laquelle la part de contribution des pays en développement a augmenté. De l'avis de l'orateur, cette structure reflète le changement dynamique survenu dans l'économie mondiale et une augmentation bienvenue du revenu des pays en développement, en

l'absence duquel l'élimination de la pauvreté serait impossible.

42. **M<sup>me</sup> Viale** (Organisation internationale du Travail) dit que les perspectives mondiales de l'emploi sont inquiétantes : sur les 197 millions de chômeurs enregistrés en 2011, 75 millions avaient moins de 25 ans. Pour cette raison, l'Organisation internationale du Travail (OIT) a élaboré, en coopération avec ses partenaires nationaux et multinationaux, une politique destinée en promouvoir le travail décent dans un cadre intégré qui inclut la planification financière, monétaire et sociale et la planification du développement. Le Pacte mondial de l'emploi envisage un soutien en faveur de la viabilité des entreprises, la création d'emplois, une protection sociale adéquate, l'amélioration des services publics et la facilitation de la transition sur le marché du travail grâce à l'acquisition de compétences, la formation et l'éducation.

43. Le Pacte, adopté en juin 2009, a été entériné par le Conseil, le Groupe des Vingt et par de nombreux organismes nationaux et régionaux et garde toute sa pertinence dans la situation actuelle qui exige l'adoption de mesures destinées à provoquer une reprise économique et à écarter la menace d'une nouvelle récession. Il est considéré par l'OIT comme la concrétisation du Programme pour un travail décent, dans le cadre duquel des programmes nationaux de travail décent sont en cours d'exécution dans quelque 70 États. L'OIT compte poursuivre sa coopération avec tous ses partenaires et avec le Conseil et attend avec intérêt l'examen ministériel annuel de juillet 2012 qui mettra l'accent sur la promotion de la capacité de production, l'emploi et le travail décent pour éliminer la pauvreté dans le contexte d'une croissance économique partagée, durable et équitable à tous les niveaux en vue de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement.

44. **M. Vasiliev** (Fédération de Russie) dit que la documentation établie aux fins de la réunion spéciale, qui couvre une vaste gamme de questions interdépendantes – y compris les politiques commerciales et fiscales, le développement agricole et la crise de la dette – est extrêmement utile. Eu égard au prochain examen ministériel annuel, l'orateur souhaite concentrer son attention sur les questions relatives à l'emploi et au travail décent.

45. L'investissement direct, y compris l'investissement par l'État, constitue la principale source des nouveaux emplois. Un rôle primordial revient aux projets d'infrastructure publics; toutefois, le secteur privé évite généralement ces investissements étant donné le risque qu'ils posent. Le principal rôle de l'État consiste à créer un climat favorable à l'investissement et à attirer des capitaux privés. Les changements structurels dans l'économie et dans l'emploi exigent une approche globale : investir dans le capital humain, améliorer la motivation de la main-d'œuvre, accélérer l'activité des entreprises et faciliter l'accès au financement et à l'infrastructure.

46. Le dynamisme économique, l'innovation et la modernisation sont importants non pas pour eux-mêmes, mais parce qu'ils offrent aux personnes de nouvelles possibilités en ce qui concerne l'amélioration de leur bien-être et de leurs compétences tout en évitant un risque excessif, leur permettant ainsi d'améliorer leur propre niveau de vie et celui de leur famille. Il faut un nouvel environnement du travail adapté aux exigences contemporaines, envisagé dans la définition du travail décent de l'OIT et dans le Pacte mondial pour l'emploi. À cette fin, la Fédération de Russie accueillera, en décembre 2012 à Moscou, une conférence de haut niveau sur le travail décent.

47. Malheureusement, la recherche de l'efficacité économique et les intérêts des États ne coïncident pas souvent avec les exigences du développement social. Comme l'Assemblée générale doit élaborer un programme de développement des Nations Unies pour après 2015, l'orateur se demande comment on peut le plus utilement réconcilier les intérêts des États, des milieux d'affaires et des travailleurs.

48. **M. Busutti** (Observateur de l'Union européenne) dit que le commerce ouvert fait une contribution majeure à la croissance économique et au développement. Il rappelle l'accent que le Directeur de la Division du développement de l'OMC a mis, lors des discussions de la veille, sur la nécessité qu'il y avait à équilibrer les droits et les engagements en matière de commerce et de régler les questions posées par le principe de « responsabilités communes mais différenciées » en vue d'une conclusion rapide des négociations commerciales multilatérales de Doha. L'orateur se demande si les experts ont des observations additionnelles à formuler sur ces questions à la lumière des discussions à la présente séance sur la croissance durable et les engagements

pris à la Conférence du Nations Unies sur le développement durable (Rio+20).

49. **M<sup>me</sup> Smaila** (Nigéria) dit que la crise économique et financière actuelle se distingue des périodes de dislocation économique précédentes par sa rapidité, son ampleur, son extension et son impact simultané sur de nombreux pays. En conséquence, une action internationale et multilatérale est vitale.

50. Le commerce entre l'Afrique et le reste du monde doit être encouragé afin de permettre aux économies du continent de réaliser une croissance accrue, de réduire le chômage et la pauvreté et de réaliser les objectifs du Millénaire (OMD) pour le développement d'ici à 2015. Afin de rendre un tel commerce possible, les pays africains doivent développer une base de production plus solide grâce à une allocation efficace des ressources, le règlement des conflits incessants qui entravent la libre circulation de la main-d'œuvre, des biens et des services; la création de garanties de sécurité; et la mise en place d'un réseau d'infrastructures efficace et qui fonctionne.

51. Des progrès notables ont été accomplis au niveau des politiques mondiales grâce à l'intégration de l'emploi et du travail décent dans l'objectif 1 des OMD (éliminer la pauvreté et la faim); l'incorporation du travail décent comme thème de la deuxième Décennie du Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (2008-2017; le Pacte mondial de l'emploi et l'initiative du socle de protection sociale; et l'accent mis sur une reprise à forte intensité d'emplois et le développement durable à la Réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur les OMD. À la suite de la crise mondiale, il y a eu un changement bienvenu en faveur d'une approche plus pragmatique et une coopération plus étroite à l'échelle du système sur la base des OMD, l'initiative « Unis dans l'action », l'initiative conjointe de lutte contre la crise du Conseil des chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies pour la coordination, et les mesures prises par le Groupe des Vingt.

52. Les pays en développement ont besoin de politiques macroéconomiques rationnelles. Pour assurer la stabilité économique et promouvoir la création d'emplois et une croissance durable, la politique fiscale et monétaire doit être souple, les finances publiques doivent être plus efficaces et il faut mettre en place des filets de sécurité sociale pour atténuer les effets du chômage. Les institutions

multilatérales doivent diffuser un message clair quant au rôle du secteur privé; à elles seules, les entreprises ne peuvent pas éliminer la pauvreté, mais elles jouent un rôle clef dans la création d'emplois durables.

53. Les pays développés doivent accroître leur APD bilatérale et multilatérale en vue de remplir les engagements pris et d'atteindre les objectifs fixés, entre autres dans la Déclaration du Millénaire, le Consensus de Monterrey sur le financement du développement, le Document final du Sommet mondial de 2005, le Communiqué de Gleneagles et la Déclaration de Doha sur le financement du développement. Des flux d'APD accrus, prévisibles et durables sont essentiels pour permettre aux pays en développement, et en particulier aux pays les moins avancés les plus vulnérables et aux petits États insulaires en développement, de faire face à des problèmes à la fois existants et nouveaux.

54. L'orateur demande instamment aux pays développés de donner suite aux appels répétés en faveur d'un système du commerce international multilatéral ouvert, non discriminatoire, équitable et basé sur des règles et qui contribuera à la croissance, au développement et à la création d'emplois. Il faudrait éliminer les subventions agricoles qui déforment les marchés en vue de donner aux pays en développement un meilleur accès aux marchés, et il faudrait réformer les règles gouvernant la propriété intellectuelle en vue d'éliminer les obstacles injustifiés qui entravent leur accès aux technologies et produits nouveaux.

55. Depuis longtemps, les pays en développement appellent une réforme authentique de l'architecture financière internationale dans laquelle les institutions joueraient leur rôle de manière plus efficace, avec une transparence accrue et rendant compte de leurs activités en vue de soutenir la recherche, par les pays en développement, d'une croissance économique soutenue, partagée et équitable, du développement durable et de l'élimination de la faim et de la pauvreté. La réforme devrait également renforcer la capacité d'action des institutions financières régionales et il devrait y avoir une mobilisation cohérente de toutes les sources du financement du développement.

56. La délégation nigériane se demande comment on pourrait mettre en place un système de surveillance international, bilatéral et multilatéral pour garantir que le monde ne soit pas une fois de plus pris au dépourvu et plongé dans une crise grave, et comment l'intégrité

des données mondiales relatives au chômage peut être assurée.

57. **M. Kang Young Koo** (République de Corée) dit que plusieurs orateurs précédents ont signalé à juste titre que les conséquences négatives de la récente récession économique mondiale menaçaient la réalisation des OMD. Cette situation souligne qu'il faut une croissance économique durable, partagée et équitable qui contribue à la création d'emplois. La délégation de l'orateur a fermement appuyé la continuation du débat sur cette question, entre autres dans le contexte de la résolution 65/10 de l'Assemblée générale sur une croissance économique soutenue, partagée et équitable pour éliminer la pauvreté et réaliser les objectifs du Millénaire pour le développement.

58. Pour susciter une croissance économique à tous les niveaux, il faut une coordination mondiale des politiques macroéconomiques, financières et commerciales, ainsi que des politiques relatives à l'APD. Il faut étudier des méthodes qui permettent l'inclusion financière afin de promouvoir la participation des pays à faible revenu, des petites et moyennes entreprises et de celles qui n'ont pas accès à des services financiers de base. Il faut mettre en place un mécanisme efficace qui relie la mobilisation de ressources financières à des résultats tangibles du développement. Par conséquent, la délégation de l'orateur soutient les recommandations formulées par le Partenariat mondial pour l'inclusion financière à la réunion au sommet du Groupe des Vingt, tenue en novembre 2011 à Cannes, et se félicite de la perspective de nouvelles discussions sur l'inclusion financière à la prochaine réunion au sommet du Groupe à Los Cabos.

59. Passant aux exposés présentés par les experts, l'orateur s'interroge sur les meilleurs moyens de stimuler l'économie et la demande intérieures dans un climat commercial international moins favorable. Son propre pays est fortement tributaire du commerce et sa délégation est consciente des risques et des avantages qui découlent de cette situation, reconnaissant que la récession provoque souvent l'instabilité des économies et des marchés de l'emploi intérieurs.

60. **M. Golding** (PricewaterhouseCoopers, accrédité par le biais du Conseil des entreprises des Nations Unies) dit que le secteur privé est large, complexe et divers et qu'il exerce une influence énorme, voire

dominante, mais que sa voix à la réunion spéciale est faible par rapport à celle des États Membres, des organismes des Nations Unies et de la société civile. Si l'on souhaite qu'il participe de manière réelle et effective, il faut engager activement toute une série de industries qui le composent, avant, durant et après de telles manifestations. En outre, à moins que les gouvernements, les organisations internationales et d'autres participants modifient les modalités de leur interaction pour refléter la nouvelle technologie et les méthodes du XXI<sup>e</sup> siècle, on discutera des mêmes questions avec les mêmes institutions pendant de nombreuses années encore.

61. Chaque année, à l'occasion du Forum économique mondial à Davos, PricewaterhouseCoopers conduit une enquête auprès des directeurs généraux d'entreprises. La plus récente, la quinzième de cette nature, a recueilli les vues de 1 200 dirigeants industriels mondiaux et de 25 gouvernements et dirigeants du secteur public; elle représente une toile de fond de dure réalité pour le débat en cours.

62. L'austérité fiscale et les mesures de réduction de la dette rendront les années à venir très difficiles pour les États endettés, en particulier les membres du Groupe des Vingt. D'autres États, y compris certains des pays en développement, se trouvent dans une situation économique plus solide, mais doivent faire face aux effets des crises étrangères sur leur marché intérieur. Le but de l'enquête annuelle consiste à définir la réaction appropriée du secteur public face aux conditions difficiles que rencontrent les entreprises en vue d'assurer que le secteur privé produise les effets positifs désirés; il est manifeste que ni les gouvernements ni les entreprises ne peuvent continuer à agir comme ils l'ont fait par le passé.

63. Les priorités pour les gouvernements consistent à éliminer les déficits fiscaux et à promouvoir la croissance. Les économies du Groupe des Vingt doivent prendre des mesures urgentes pour réduire la dette publique; ayant subi les conséquences de la « mauvaise croissance », ils doivent maintenant concentrer leurs efforts sur une « bonne croissance » en créant à la fois des emplois et des recettes fiscales, et ils doivent rétablir la confiance à l'égard des institutions publiques. Dans les autres pays, moins affectés, les gouvernements doivent veiller à maintenir la discipline fiscale et à faire face à l'incidence de la croissance rapide sur l'inflation. Tous les gouvernements doivent tirer de leurs ressources le

maximum dans l'intérêt des contribuables, qu'ils réduisent ou non leurs dépenses, tout en améliorant la qualité de leurs services.

64. La présentation de comptes et la transparence sont cruciales pour la transformation des services publics. Il faudra des rapports financiers réguliers, comme ceux prévus par les Normes comptables internationales pour le secteur public, et une consolidation plus complète des passives, en particulier de la dette à tous les niveaux de l'État. De telles réformes renforceront la stabilité sur le marché des capitaux en rendant les comptes financiers publics plus dignes de confiance et en rétablissant la confiance dans la capacité des gouvernements à gérer les équilibres fiscaux. Les perspectives économiques ne s'amélioreront pas si l'endettement excessif des banques est remplacé par l'endettement excessif des États.

65. C'est le secteur privé qui est responsable de la création d'emplois. La création de marchés locaux, régionaux ou mondiaux, premier pas vital dans ce processus, était le résultat de l'exploitation des ressources naturelles, d'une réglementation équitable et solide qui prévoyait des incitations, ou d'une combinaison de ces facteurs. Les emplois qui ont résulté ont créé des consommateurs qui, en toute logique, devraient dégager des recettes fiscales se soldant à leur tour par des services publics nouveaux ou meilleurs. Il faut accélérer ce « cercle vertueux »; il est impossible de surestimer l'importance qu'il y a à dégager des recettes fiscales eu égard aux conclusions importantes tirées quant à la relation entre la fiscalité et le développement au forum de Pusan sur l'efficacité de l'aide.

66. La trentaine d'organismes des Nations Unies et institutions de Bretton Woods, fondés il y a quelque 60 ans, devraient être consolidés et réformés non pas sur la base de leurs mandats initiaux, mais grâce à la création de réseaux qui ciblent les problèmes mondiaux du XXI<sup>e</sup> siècle tels que les OMD, la fiscalité, la réglementation financière et la sécurité mondiale. Il existe d'ores et déjà un consensus considérable sur ces questions qui pourrait ouvrir la voie à une réforme qui serait ample plutôt que limitée ou progressive, et qui sera nécessaire pour assurer une « bonne croissance » pour tous.

67. **M<sup>me</sup> Price** (Comité d'ONG sur le financement du développement, accrédité par le biais de la Compagnie

des Filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul) dit que la situation financière et économique actuelle a empêché bien des gens, en particulier dans le monde en développement, de réaliser l'aspiration de tous à fournir à leur famille un environnement sûr et des aliments, un logement et une éducation. On considère généralement la croissance économique comme un élément essentiel de la solution, mais à elle seule, elle n'est pas bénéfique en l'absence d'une forte composante emploi et de la réalisation d'objectifs sociaux et environnementaux.

68. Les mesures d'austérité, vantées en tant que remède financier et économique par les dirigeants politiques de certains pays, risquent en fait d'aggraver le chômage et les problèmes sociaux, rétrécir les filets de sécurité sociale et réduire les dépenses de consommation qui sont le principal moteur de l'économie. Les membres les plus vulnérables de la société seront affectés par la réduction des prestations et des services publics, des services d'éducation et des projets de développement, et par la hausse des impôts.

69. Une économie nationale solide dont les politiques mettent l'accent sur la création d'emplois et une protection sociale adéquate pour les travailleurs et leur famille peut contribuer sensiblement à la prospérité des économies locales et régionales, et des économies locales solides contribuent au bien-être moral, social et économique des citoyens. Il faut accorder une attention spéciale à la petite entreprise, qui crée majorité des emplois et des possibilités de génération de revenus.

70. Les entrepreneurs ont un intérêt à long terme dans l'environnement et l'économie locaux, mais ils ont besoin d'un climat favorable aux affaires, d'un accès au financement et d'un cadre juridique et réglementaire approprié. Les gouvernements devraient accroître l'investissement direct public, privé et étranger pour l'amélioration des compétences entrepreneuriales, de l'éducation et des compétences professionnelles. De petites banques communautaires, appartenant à des entités locales, aident à créer des emplois en accordant des prêts aux petites entreprises et aux agriculteurs et développent ainsi les économies depuis la base en utilisant les ressources existantes pour assurer une subsistance durable. À leur tour, les banques nationales devraient accroître la capacité de prêt des banques communautaires et contribuer à l'économie locale en appuyant les petites entreprises, les coopératives et le microfinancement.

71. Les autorités locales devraient renforcer leur économie et leur assiette fiscale en achetant sur place, puisque des emplois locaux se traduisent par une demande locale. Dans le même temps, l'investissement et la création d'emplois doivent être soutenus par des politiques rationnelles de manière à ce que les recettes fiscales locales soient utilisées pour l'éducation et des programmes de formation à l'intention des jeunes, le développement d'énergies non polluantes et l'entretien et la réparation de l'infrastructure. En appuyant les entrepreneurs et leurs petites et moyennes entreprises, grâce à la collaboration et aux investissements effectués par des partenaires locaux multiples, on ne crée non seulement des emplois, mais on contribue également à une croissance et développement durable.

72. **M<sup>me</sup> Paramundayil** (Société de missionnaires médicaux catholiques) dit que les multiples crises mondiales et l'écart croissant entre les riches et les pauvres soulèvent de sérieuses questions concernant le système socioéconomique actuel, dans lequel 1 milliard de personnes souffrent de faim et de chômage; il faut un socle de protection sociale, mais il ne constitue pas une solution adéquate en lui-même.

73. Ce qu'il faut, c'est une « moralité économique » et la création de communautés viables qui garantissent à toute personne le droit à une vie décente et humaine. Le développement suppose avoir le pouvoir d'utiliser les ressources naturelles et humaines dans l'intérêt du bien-être de la société et de l'humanité. Les coopératives, dont la principale motivation consiste à servir la communauté et non à réaliser des bénéfices, et qui cherchent à trouver des solutions communes à des problèmes communs, sont un instrument puissant d'une responsabilisation économique centrée sur les personnes et de transformation économique. Les principes de l'action coopérative, énoncés par les coopérateurs à Rochdale en Angleterre, site de la première organisation coopérative, sont une participation volontaire et ouverte, une voix égale pour tous les membres, une participation économique équitable, la solidarité, l'initiative individuelle et l'entraide.

74. Par exemple, un membre de l'organisation de l'orateur, la Société de missionnaires médicaux catholiques, a libéré des agriculteurs tribaux du nord-est de l'Inde de la dépendance des usuriers et des intermédiaires en créant une coopérative qui achète leurs produits et leur vend les biens dont ils ont besoin à des prix équitables, en répartissant les bénéfices entre

les membres. Le modèle coopératif permet une croissance économique partagée, équitable et durable dans l'intérêt d'une société mondiale prospère. Par conséquent, les gouvernements et les institutions financières devraient ouvrir les crédits budgétaires pour la constitution de nouvelles coopératives et l'amélioration des coopératives existantes.

75. **M. Sundaram** (Sous-Secrétaire général chargé du développement économique, Département des affaires économiques et sociales) dit qu'avant de répondre aux observations spécifiques faites par les participants, il souhaite faire deux observations générales. Premièrement, le monde est en train de traverser une période extraordinaire précédée par une série d'expériences analogues. La grande dépression a défini les années 1930; elle a suscité des développements sociaux et politiques importants, y compris le New Deal avant la deuxième guerre mondiale, et a façonné le contrat social de l'après-guerre. En 1944, la Déclaration de Philadelphie a réitéré les objectifs traditionnels de l'OIT, affirmant que la paix durable dépendait de la justice sociale. La même année, la Conférence monétaire et financière des Nations Unies, tenue à Bretton Woods, a mis l'accent non seulement sur la stabilité monétaire et financière, mais aussi sur les conditions nécessaires à la croissance économique de l'après-guerre, la reconstruction, la stabilité sociale, économique et politique et le développement postcolonial.

76. Deuxièmement, la situation actuelle est caractérisée par ce qu'il n'est pas possible de décrire autrement que comme des excès financiers. Le système des Nations Unies avait alerté au risque que cela posait dans des publications comme *Situation et perspectives de l'économie mondiale* et *Rapport sur le commerce et le développement*. La Banque des règlements internationaux a également appelé l'attention sur des signes alarmants. La disponibilité de crédit à bon marché a augmenté après 2001, en particulier aux États-Unis d'Amérique, et le surinvestissement qui en a résulté dans de nombreux secteurs a conduit le secteur privé à hésiter à élargir les capacités sauf dans des domaines très nouveaux. Par conséquent, l'orateur considère que les gouvernements devraient prendre l'initiative, non pas en assumant le rôle du secteur privé, mais en fournissant des investissements destinés à relancer les investissements de ce dernier. La même logique avait conduit les auteurs du rapport intitulé *La situation économique et sociale dans le monde de 2009*

à affirmer que les graves problèmes posés par les changements climatiques devraient être abordés par une démarche axée sur les investissements, car on ne pouvait pas s'en remettre aux seules forces du marché pour les régler.

77. Il faut promouvoir des investissements dans des domaines où les besoins sont tangibles, mais qui ne sont pas reflétés sur les marchés. Le premier exemple manifeste est l'énergie renouvelable, qui est nécessaire puisque le réchauffement de la planète a son origine dans la consommation des combustibles fossiles, et qui peut créer entre trois et cinq fois plus d'emplois que la production d'énergie par des combustibles fossiles. En reconnaissance de la difficulté qu'il y avait à laisser ces investissements aux forces du marché, des initiatives intéressantes ont été lancées, en particulier en Europe. Elles incluent des arrangements de tarification progressive dans le cadre desquelles les distributeurs achètent l'énergie à des prix différents et la vendent aux consommateurs à un prix unique, ce qui permet aux gouvernements de dissuader la production d'énergie par des combustibles fossiles et d'encourager la production d'énergie renouvelable. Cette approche a permis un déplacement de la production, tout en demeurant attrayante pour les investisseurs et les entreprises.

78. Le deuxième exemple manifeste réside dans l'initiative de relance de la production alimentaire, annoncée par la révolution verte des années 60 et 70, qui était mue par les services de recherche et de vulgarisation financés par les gouvernements, mais était limitée à trois cultures – le riz, le blé et le maïs – qui sont rares en Afrique subsaharienne et dans d'autres régions à agriculture sur terres arides. Par conséquent, une initiative internationale et publique majeure devrait compléter les initiatives privées en vue de lutter contre la crise alimentaire en encourageant la production; à défaut, on permettra la hausse des prix des produits alimentaires, exacerbant la faim et la malnutrition.

79. Passant aux observations du représentant des Comores, l'orateur dit qu'il y a 10 ans, le premier Directeur général adjoint du FMI, Anne Krueger, a proposé un mécanisme de restructuration de la dette souveraine. La communauté internationale a exagéré les imperfections de cette proposition et l'a rejetée au lieu de chercher à l'améliorer. Il faudrait relancer ce débat, malgré la difficulté qu'il y a à élaborer de nouvelles règles généralement acceptées en une

période marquée par des crises de la dette nombreuses et simultanées.

80. La relation entre le développement du secteur financier et l'économie réelle, évoquée par le Directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Hongrie, le Kosovo, le Luxembourg, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie, mérite d'être examinée à fond. Une bonne part des activités récentes du secteur financier n'ont pas été productives; bon nombre de théoriciens économiques parmi les plus en vue considèrent que pour être un moteur de l'investissement, de la croissance et du développement, ce secteur peut également être une source de risques. Ils sont nombreux à demander à l'industrie financière de mettre l'accent à nouveau sur les activités bancaires de base.

81. La fiscalité, question soulevée par plusieurs participants, est un domaine dans lequel l'ONU devrait jouer un rôle accru, puisque l'accroissement des recettes fiscales est devenu une question urgente, non seulement dans les pays en développement et dans les économies en transition, mais aussi dans les pays développés. Si ce problème n'est pas réglé, le développement durable sera impossible.

82. Le rôle de la politique industrielle, évoqué par le Directeur exécutif suppléant de la Banque mondiale pour le Japon, est soutenu et encouragé par le système des Nations Unies, en particulier grâce aux activités de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI). Les difficultés qu'il y a à réconcilier les intérêts de l'État, des milieux d'affaires et des travailleurs, mentionnées par le représentant de la Fédération de Russie, se trouvent au cœur de l'OIT et de sa structure tripartite unique.

83. La création éventuelle d'un système international bilatéral et multilatéral de surveillance destiné à prévenir de futures crises, mentionnée par la représentante du Nigéria, a été examinée en 2009, mais mérite qu'on y revienne. Dans ce contexte, le rapport entre le système des Nations Unies et les institutions de Bretton Woods est vital; en particulier, le débat au sein du FMI, souvent critique, a donné des résultats prometteurs.

84. **M. Priyadarshi** (Directeur de la Division du développement, Organisation mondiale du commerce), répondant au Directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Hongrie, le

Kosovo, le Luxembourg, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie concernant l'opportunité d'une approche individualisée à la libération du commerce, dit qu'il est incontestable que tous les pays ne peuvent pas assumer des engagements du même niveau. Toutefois, à l'heure actuelle, l'OMC reconnaît seulement trois groupes de pays – développés, en développement et moins avancés – et même à l'intérieur de ces groupes, il existe une très grande diversité. Il faut trouver un équilibre entre un ensemble d'engagements qui sont universels et une autre série d'engagements auxquels des dérogations temporaires sont acceptables.

85. Faisant écho aux observations formulées par le représentant du Bangladesh quant à l'aptitude des politiques commerciales à déformer le marché, l'orateur dit que les négociations commerciales multilatérales du Doha visent à aborder des questions telles que les subventions agricoles. Il reconnaît que certains pays exportateurs bénéficient bien d'un accès en franchise et sans contingents pour 99 % des rubriques tarifaires, mais non pour le 1 % vital dont dépendent leurs économies.

86. S'agissant du développement ultérieur d'un système chargé de surveiller le protectionnisme, mentionné par le représentant du Bélarus, l'orateur dit que bon nombre des règles tarifaires obligatoires de l'OMC limitent les pratiques protectionnistes. Il n'est pas loisible aux États d'accroître les tarifs à leur guise, mais des échappatoires demeurent et il faut y remédier, soit par le biais des négociations de Doha ou dans le cadre d'une initiative séparée.

87. Répondant à l'observateur de l'Union européenne en ce qui concerne l'équilibrage des droits et obligations en matière de commerce, l'orateur dit que les négociations de Doha ont été lancées en tant qu'opération axée sur le développement, mais la décennie passée a produit de nombreux changements : les pays développés font face à des problèmes dans le domaine de la fiscalité, de l'emploi et de la croissance industrielle, alors que bon nombre de pays en développement ont accusé une croissance forte et soutenue. Le manque d'un accord concernant l'équilibre entre droits et obligations en matière de commerce n'est donc pas surprenant.

88. L'OMC a accordé une grande attention à la question du commerce africain, évoquée par la

représentante du Nigéria, et le considère comme un élément essentiel de l'intégration régionale.

89. Répondant aux observations formulées par le représentant de PricewaterhouseCoopers, l'orateur a dit que l'OMC concentre son attention sur les discussions entre ses États membres, et espère que les gouvernements consulteront le secteur privé en arrêtant leurs politiques commerciales. S'agissant de l'initiative Aide pour le développement coordonnée par l'OMC, celle-ci appelle spécifiquement la coopération avec le secteur privé.

90. **M. Vos** (Directeur de la Division de l'analyse des politiques de développement, Département des affaires économiques et sociales) dit que les risques posés par la fragilité financière continue et les problèmes de la dette mentionnés par le Directeur exécutif de la Banque mondiale pour l'Autriche, le Bélarus, la Belgique, la Hongrie, le Kosovo, le Luxembourg, la République slovaque, la République tchèque, la Slovénie et la Turquie sont manifestement liés à la crise de l'emploi. Certains efforts ont été déployés en faveur de la stabilité, notamment par la Banque centrale européenne, grâce à des injections de liquidités et à la réduction du coût des emprunts interbancaires. Toutefois, une bonne part de ces liquidités sont retournées à la Banque centrale européenne elle-même, la demande stagne et les mesures financières pourraient ne pas suffire pour stimuler l'activité économique en l'absence de progrès en matière de création d'emplois. Les nombreuses questions posées concernant l'austérité fiscale prématurée montrent que les méthodes utilisées sont aussi importantes que le concept; il faut veiller à ce que la stimulation fiscale produise un maximum d'effets multiplicateurs. On peut également s'attendre à des effets positifs si l'allocation des dépenses est modifiée de manière judicieuse et si des dépenses inefficaces sont éliminées. La principale incertitude réside dans la période de temps qu'il faut avant que les mesures de stimulation ne portent des fruits.

91. Le niveau actuel élevé des taux de chômage dans le monde entier limite l'utilité d'un débat concernant le calcul des niveaux optimaux de chômage non inflationniste, question soulevée par le représentant du Bangladesh. En outre, alors que ce taux fait l'objet de fréquents débats aux États-Unis d'Amérique, il soulève moins de préoccupations ailleurs. Il est important d'examiner la situation qui sous-tend le taux global de l'emploi et d'envisager les moyens d'assurer la

diversification économique et de rendre la croissance plus partagée et plus équitable. Il existe de nombreuses contradictions : alors qu'en Amérique latine, le vaste secteur non structuré semble accroître les inégalités, ses politiques en matière d'éducation, de transferts sociaux et d'autres politiques sociales ont l'effet contraire. Un autre signe de l'inégalité réside dans le fait que l'écart de salaire entre travailleurs qualifiés et non qualifiés a augmenté durant les années 90, principalement à la suite d'un commerce plus ouvert et de l'introduction de technologies qui exige des travailleurs ayant des compétences nouvelles.

92. Le représentant de PricewaterhouseCoopers a fait une observation valable concernant l'énorme variété du secteur privé. Le rôle des gouvernements devrait être de stimuler une « bonne croissance » grâce au développement de l'infrastructure, au soutien apporté au développement agricole et aux politiques en matière de technologie et d'innovation. Une autre considération réside dans le coût de l'accès à la technologie de l'information, qui doit être évalué en tant que proportion du revenu dans chaque pays.

93. S'agissant de la fiscalité, de la coordination en matière fiscale et sa relation avec l'APD, l'ONU examine une série de nouvelles sources de financement du développement. L'harmonisation fiscale pourrait augmenter les recettes des pays en développement, mais la mesure dans laquelle cela est possible varie d'un pays à l'autre et laissera sans doute des lacunes à combler par l'APD.

*La séance est levée à 13 h 5.*